

Le BIL



N°55 - FÉVRIER 2014

Plus d'infos, de photos et de vidéos sur lhuisserie.fr



Le monde évolue... sans révolution !

Depuis quelques années, notre commune a connu d'importants changements. Nous les avons façonnés avec les équipes des différents services communaux, ainsi qu'avec les associations et les habitants. Ces innovations répondent à l'évolution des besoins et de réglementations de tout ordre. Elles font aussi de L'Huisserie un lieu agréable pour se ressourcer après une journée de travail. C'est également ici que nos jeunes acquièrent les bases éducatives qui leur permettront de réussir leur vie et de s'épanouir.

L'Huisserie possède des caractéristiques qui attirent l'attention. Nous avons voulu que notre commune soit un pôle-relais au sud de Laval en termes de commerces, de services et de dynamisme. Il me semble qu'elle est sur la bonne voie. D'ailleurs, elle a récemment été proposée comme chef-lieu de canton. Certains même disent que L'Huisserie offre un art de vivre qu'il faut préserver.

Confiance dans l'avenir

Mais, si nos préoccupations nous accaparent, il convient de nous resituer dans ce qui nous environne. Loin d'être isolés, nous devons être confiants dans l'avenir. Et cela, malgré toutes les catastrophes que prédisent quotidiennement les "vendeurs de sensationnel".

Prenons conscience que nous vivons dans un monde en pleine mutation, qui a beaucoup changé en peu de temps. Il n'a jamais été aussi peuplé. Et c'est la première fois qu'il est davantage urbain que rural. Il est en meilleure santé, plus éduqué et n'a jamais connu si peu de guerres, contrairement à ce que nous ressentons. Mais parallèlement, il n'a jamais été

aussi prédateur de son environnement. Et les régions du monde qui autrefois paraissaient éloignées sont accessibles en quelques heures seulement. Nous sommes informés de tout, en temps réel.

Mutations tous azimuts

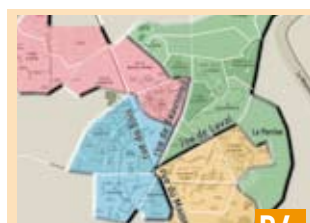
Les sources d'énergie et nos habitudes de consommation changent. Notre organisation autour du "tout voiture" sera amenée à évoluer. Les possibilités offertes par le numérique, combinées aux évolutions liées à l'énergie vont générer des changements de comportement au niveau du travail ou de la distribution des produits. Nos modes de vie changent déjà. Même si ces mutations semblent rapides, nous n'avons pas à nous inquiéter. Il suffit d'en avoir conscience pour nous y adapter, anticiper, nous projeter dans l'avenir avec sérénité et confiance.

A l'heure où je mets fin à mon mandat de maire, mon vœu le plus cher est que nous continuions à considérer que notre plus grande richesse est la qualité des relations humaines que nous sommes capables de développer avec tous ceux qui nous entourent. Relations qui s'appuient sur la confiance envers les autres et la considération qu'on peut leur porter. L'avenir de L'Huisserie doit se concilier avec cet art de vivre.

Bonne année à tous et bon vent à la future équipe municipale. Nous allons lui confier le soin de gérer et d'organiser notre commune, en préparant notre territoire pour le futur. Et là aussi, nous avons de nombreuses raisons d'être confiants.



Christian Briand



P.4

Elections

Nouveaux bureaux nouveaux locaux

Les électeurs de L'Huisserie sont désormais répartis en quatre bureaux. Découvrez la carte de répartition de ces nouvelles zones

Projet éducatif

P.5

Elargissement du comité de pilotage pour répondre aux nouvelles dispositions depuis la mise en service des temps d'activités périscolaires



Impôts locaux 2014

Pas d'augmentation en vue

Le débat d'orientation budgétaire pour 2014 a eu lieu le vendredi 31 janvier

P.6

Cérémonie des vœux, l'occasion d'un bilan

ETAT CIVIL

Naissances

- Louka Guivier
né le 14 novembre
11 impasse des Rosiers
- Lenzo Gonçalves
né le 27 novembre
10 rue de l'Origan
- Louna Le Strat
née le 28 novembre
4 impasse Arthur Rimbaud
- Elora Bosquet
née le 26 décembre
51 rue de Laval
- Pauline Etienne
née le 17 janvier
7 impasse de la Calehuée

Décès

- Jacques Denis
le 3 décembre
- Jean-Paul Renouard
le 3 décembre
- Régine Lefèvre,
veuve Godet
le 7 décembre
- Lucienne Bardin,
veuve Cadet
le 7 décembre
- Marie-Paule Genouel,
épouse Lesueur
le 9 décembre
- Jeanne Denuau,
veuve Lepage
le 19 décembre
- Marie-Louise Sauvé,
veuve Rédo
le 28 décembre
- René Guibert
le 2 janvier
- Jacqueline Savelli,
veuve Rogemont
le 13 janvier
- Marie-Ange Fouet,
épouse Gautier
le 20 janvier

Le samedi 11 janvier, le maire et l'équipe municipale recevaient les représentants des associations, des acteurs économiques et le personnel de la commune pour la cérémonie des vœux.

Christian Briand a commencé son allocution en reconnaissant sa chance de mener une équipe d'élus très impliqués dans leur engagement.

Urbanisme

Il a rappelé les points forts de l'année écoulée en évoquant d'abord l'adoption du plan local d'urbanisme (PLU). Ce dossier a permis d'intégrer les réflexions menées sur quatre ans concernant l'habitat, les déplacements, la sécurité, la création d'ambiance douce entre voitures, vélos et piétons, la circulation, l'activité économique sur la commune, la préservation des espaces naturels...

Maison de santé

Le maire a ensuite évoqué les engagements relatifs aux services à la disposition des personnes. Notamment ceux concernant les familles, l'enfance et la jeunesse, les actions pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Il a aussi abordé le dévelop-

pement de l'offre de santé, en rappelant l'arrivée d'un troisième dentiste.

A propos du projet de création d'une maison de santé, il a souligné l'engagement de la municipalité dans une démarche très volontariste, notamment pour le recrutement d'ophtalmologue et de gynécologue, affirmation du rôle moteur que souhaite jouer L'Huisserie en matière de service de santé.

Services

Le troisième volet de son intervention concernait les loisirs et le temps libre. Après la mise en service de l'Espace du Maine, l'équipe actuelle a ouvert un dossier pour analyser, étudier et formuler des scénarios de mise en œuvre d'une médiathèque. Ce sera aux futurs élus de faire leurs

choix.

Christian Briand a également évoqué le rythme des constructions de logements. 2014 marquera la finalisation du lotissement du Bois et le début de celui de la Perrine, dont les travaux vont débiter un peu avant le printemps. Il a aussi parlé des vingt-cinq logements qui seront intégrés dans l'immeuble de la maison de santé, accessibles en ascenseur. Puis ont été évoqués les projets concernant le transport collectif, les travaux d'accessibilité, les opportunités de rachat d'immeubles ou de terrains, de relations intercommunales, notamment pour le plan local de l'habitat.

A l'issue de cette cérémonie, tous les invités ont pu échanger entre eux autour d'un verre.

Le public a été accueilli dans la nouvelle salle du Maine



Palmarès 2013 des maisons fleuries

Une belle affluence pour la remise des prix des maisons fleuries début décembre. L'esprit concours n'est pas prioritaire, chacun fleurit son lieu de résidence avec passion et pour le plaisir. Presque toutes les familles nominées se sont déplacées.

Les lauréats 2013 sont M. et Mme Gérard Bruneau, rue des Rosiers, M. et Mme Guy Marquet, rue des Ormes et M. et Mme Paul Bertron, impasse Charles Baudelaire. Dans la catégorie des professionnels, ce sont M. et Mme Jacky Marais qui ont été récompensés.



Les jardins s'agrandissent

Samedi 1^{er} février, le comité de pilotage des jardins familiaux, composé d'élus et du bureau de l'association qui les gère, a effectué une visite des jardins.

Le programme de cette réunion était de faire le point sur les équipements restant à orchestrer avant la mise en service des 14 nouveaux emplacements. Certains points en effet ne sont pas encore aboutis : complément d'apport de terre, mise en place de réserves d'eau, réfection de grillages...

Le nombre de parcelles disponibles permettra maintenant à 60 jardiniers de cultiver leur passion.

L'objectif de ces jardins est de mettre à disposition un lopin de terre à ceux qui le souhaitent pour produire des légumes, des fruits et pour certains l'agrémenter de fleurs.

L'entraide est forte aux jardins familiaux où on partage facilement les corvées et les bons moments. Ici, les plus aguerris aident les débutants.

Des liens se tissent, autour du jardinage.

L'association signale qu'il reste quelques parcelles de 100 m² disponibles. Alors, avis aux amateurs !

Renseignez-vous en prenant contact avec Denis Péculier, nouveau président de l'association, au 06 67 79 64 49.



Les représentants de l'association des jardins familiaux et les élus ont fait le point sur les besoins pour finaliser la mise en service des 14 nouvelles parcelles



Dernière ligne droite pour le SCOT

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document instauré par la loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU), et renforcé par le "Grenelle 2". Il fixe les orientations des territoires des pays de Laval et de Loiron à l'horizon 2030 et définit un projet de développement durable.

Les grandes orientations retenues ont été partagées puis validées par les élus du syndicat mixte des deux pays.

L'ensemble des élus et de la population ont aussi été associés au travers de nombreuses réunions et de l'enquête publique qui s'est terminée fin janvier.

Pour obtenir plus d'informations, il faut contacter le syndicat mixte des pays de Laval et de Loiron au 02 43 49 46 72 ou se connecter sur le site www.scot-laval-loiron.fr.

Ne laissez pas le froid s'inviter chez vous



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communication de la préfecture

La direction départementale des territoires, service *habitat - bâtiment - transport* joignable au 02 43 67 88 01, est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat, lancé en septembre, permet d'être mieux informé, de bénéficier de financements adaptés à sa situation et de faire d'importantes économies d'énergie.

Eco-rénover votre logement vous permettra de faire baisser vos factures d'énergie, d'améliorer votre confort et d'augmenter la valeur de votre bien.



Il y a forcément une solution qui vous correspond !

Changer de chaudière, faire poser des doubles vitrages, isoler votre toiture ou vos murs, vous y pensez ? Aujourd'hui, éco-rénover votre logement devient plus facile et moins cher.

Avec "Rénovation info service", vous bénéficiez d'un dispositif complet d'accompagnement et de financement de vos travaux de rénovation énergétique :

- des facilités de financement,
- des aides publiques renforcées,
- deux nouvelles primes de 1 350 et 3 000 euros, selon votre situation,
- un numéro unique, le 0810 140 240 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

ÉLECTIONS 2014 Ce qui change

Le mode de scrutin ne change pas pour une commune de 3 500 habitants et plus. Les conseillers municipaux sont élus, comme avant, au scrutin de liste bloquée. Vous votez donc en faveur d'une liste entière, que vous ne pouvez pas modifier.

Qui va-t-on élire ?

Vous allez élire les conseillers municipaux pour six ans. Ils élisent le maire et les adjoints. Pour la première fois, vous allez également élire les représentants de la commune au conseil communautaire de Laval Agglomération.

Commune et agglomération

A L'Huisserie, vous élirez trois conseillers communautaires, plus un remplaçant. Au moment du vote, comme avant, un seul bulletin de vote sur lequel figureront deux listes de candidats :

- une liste de 27 candidats à l'élection municipale
- une liste de candidats à l'élection des conseillers communautaires. Ces derniers sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Vote par procuration

Dans le cas où vous ne seriez pas présent lors d'un ou des deux scrutins, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite à L'Huisserie de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Nouveau : on vote à l'Espace du Maine

Dès les prochaines élections, la commune comptera quatre bureaux de vote, regroupés à l'Espace du Maine.

En raison du nouveau découpage électoral et du passage de trois à quatre bureaux de vote, vous irez désormais voter dans la salle du Maine, située au cœur de l'Espace du Maine dans la rue derrière la mairie.

Ces nouveaux locaux permettent en effet d'accueillir facilement les quatre bureaux de vote, ce qui n'était pas possible dans le hall du groupe scolaire public, ancien lieu pour les élections.

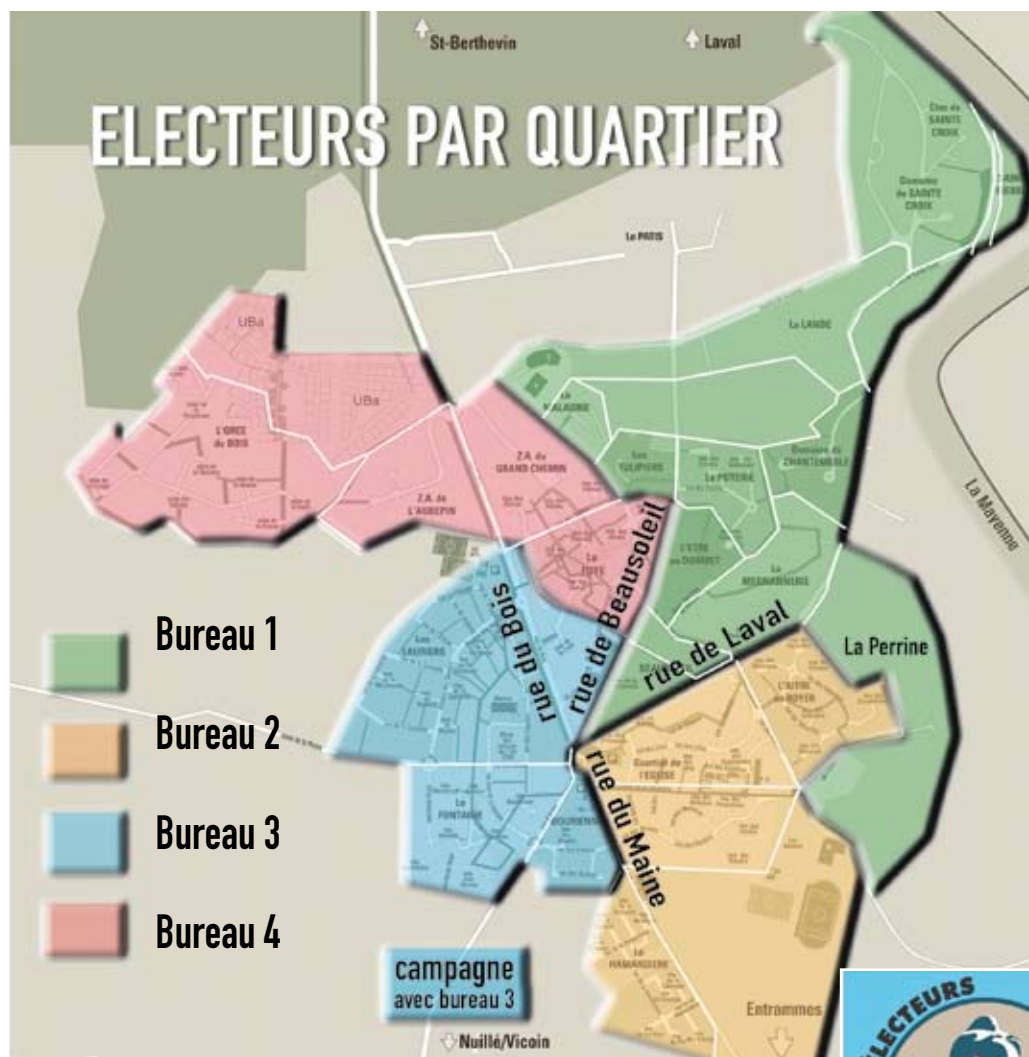
Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

La préfecture de la Mayenne va fournir à la commune, dès mi-février, votre carte électorale. Elle vous sera adressée

fin février, soit quelques semaines avant le scrutin.

Si vous ne l'avez pas reçu mi-mars, n'hésitez pas à entrer en contact avec la mairie.

L'Huisserie étant une commune de plus de 3 500 habitants, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour accéder aux urnes.



Elections 2014	
Municipales	Européennes
Dimanches 23 et 30 mars	Dimanche 25 mai



Elargissement du comité de pilotage



Depuis la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP), le projet éducatif local s'est transformé.

Aujourd'hui, L'Huisserie a adopté un projet éducatif territorial (PÉDT) qui associe un nombre plus large d'intervenants.

Donc, en plus des représentants des parents des deux écoles, de ceux des associations FASL et UDAL, des Francas, de membres du conseil municipal, des directeurs des deux écoles et de ceux des services municipaux, le comité intègre l'inspecteur Education Nationale de circonscription et un représentant de la caisse d'allocations familiales (CAF).

Cette autorité locale de concertation et d'orientation s'est réunie en novembre dernier pour échanger sur un bilan analysant les premières semaines de TAP, présenté par Yohann Thiaux, directeur du Château des Mômes.

Plusieurs volets ont été abordés : effectifs, organisation, évolutions des activités, aménagement des programmes, moyens humains et formation associée, financement. Chaque représentant a pu s'exprimer.

La réactivité des équipes d'animation et leur bonne organisation ont été soulignées.

La fatigue des enfants a été évoquée, mais il sera nécessaire de laisser s'écouler une année entière pour recueillir des enseignements plus précis et porteurs de sens. Dossier à suivre, donc.

Les activités d'éveil et de découverte, adaptées à l'âge des enfants, sont porteuses des valeurs du projet éducatif



60 nouvelles familles L'Huisseriesiennes

Début décembre, l'équipe municipale a invité les familles arrivées en 2013 sur notre commune.

« Cette soirée d'accueil des nouveaux habitants est devenue une tradition à L'Huisserie. » C'est par ces mots que Christian Briand a lancé la soirée.

« Elle permet de présenter la commune et les élus aux nouveaux L'Huisseriesiens qui, à leur tour, vont se présenter. »

En 2013, L'Huisserie a accueilli 60 nouvelles familles. La majorité s'est installée dans le nouveau quartier du Bois, avec cependant des arrivées dans presque tous les quartiers, au gré des opportunités d'acquisition ou de location en pavillon ou en appartement.

La deuxième partie de la soirée est conçue comme un moment d'échange convivial autour de petits gâteaux et de rafraîchissements de bienvenue.

En ce début d'année 2014, nous sommes 4 124 habitants à L'Huisserie.

Pendant que le maire et les adjoints présentaient la commune, les enfants jouaient à l'Espace Jeunes



Dispositif "Argent de poche"



Comme tous les ans, Laval Agglomération et la commune de L'Huisserie offrent aux jeunes la possibilité de participer aux chantiers "Argent de poche".

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif "Argent de poche" permet aux jeunes L'Huisseriesiens, âgés de 16 à 18 ans, d'effectuer des petits chantiers de proximité qui participent à l'amélioration du cadre de vie de la commune, comme des plantations ou la décoration de transformateurs ERDF.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur collaboration, ils perçoivent une indemnité de 15 € par demi-journée.

Comment participer ?

Il est nécessaire de résider sur L'Huisserie et d'avoir entre 16 et 18 ans. Pour s'inscrire, il faut remplir un dossier à retirer à l'Espace Jeunes ou à télécharger sur le site lhuisserie.fr rubrique "Enfance-Jeunesse-Seniors", volet Espace Jeunes.

Quand s'inscrire ?

Le dossier d'inscription est à déposer :

- avant le 22 mars pour les vacances de printemps,
- avant le 6 juin pour les vacances de juillet
- date non définie pour la Toussaint.

Pour plus d'informations, contactez Bruno Thuia ou Virginie Viellepeau au **02 43 91 48 34** ou par mail jeunesse-lhuisserie@orange.fr.

Tarifs eau et assainissement

Les tarifs 2014 pour l'eau sont les suivants :

- abonnement 20 € ht
- consommation
 - 0,90 € ht/m³ pour les 1000 premiers m³
 - 0,82 € ht/m³ au-delà

Le prix du m³ consommé n'a pas changé depuis 2010. C'est un prix inférieur à ce qui a été pratiqué entre 1994 et 2005.

Les tarifs 2014 pour l'assainissement sont :

- abonnement 20 € ht
- redevance 0,90 € ht/m³
- participation pour assainissement collectif 650 € ht

Le prix de la redevance a été réévalué pour 2014. Il retrouve le niveau de 2006. L'augmentation a été rendue nécessaire pour prendre en compte l'accroissement des volumes d'effluents traités et l'augmentation de la contribution au fonctionnement de la station d'épuration de Laval, liée à sa mise en conformité et à son extension.

Les différentes taxes sur l'eau et l'assainissement appelées par le conseil général (*fonds départemental de l'eau*) et par l'Agence de l'eau (*pollution domestique, modernisation des réseaux*) sont intégralement répercutées auprès des habitants. En 2014, elles s'élèveront à **0,7866 € ht par m³ consommé.**

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

2014, année de transition

L'année 2014 est une année de passage entre une période de réalisation d'un investissement important, l'Espace du Maine, comprenant le bâtiment, tous les équipements, la place, et une nouvelle période d'investissements futurs qui sont, soit sur le point de démarrer (maison de santé, lotissement de La Perrine), soit encore sous forme d'esquisse (médiathèque).

Des subventions d'un montant supérieur à 1 400 000 € sont officiellement annoncées sur 2014.

La situation financière ne nécessite pas de besoins en emprunts nouveaux de moyenne ou longue durée, pour ce qui concerne le budget général de la commune, dans lequel s'inscrit à moyen terme le projet de médiathèque.

Endettement faible

Si besoin était, la commune dispose toujours d'une capacité financière à emprunter, même après la contractualisation de 2 400 000 euros d'emprunts en fin 2012. Son endettement par habitant reste bien inférieur à la moyenne des communes de 3500 à 5000 habitants avec 599 € contre 800 €.

La construction de la maison de santé sera financièrement portée pendant deux ans par Meduane Habitat. Un pro-

gramme de 25 logements locatifs est adjoint à cette opération. Les premiers travaux vont débuter au cours du premier trimestre 2014.

Le lotissement de la Perrine dispose de son propre budget, directement piloté par la commune. Il comprend trois tranches de réalisation sur une période d'environ dix ans. Les premiers travaux doivent commencer au cours du premier trimestre 2014. Un prêt relais sera nécessaire en attendant les premières ventes de parcelles.

Comme les années passées, des crédits sont à nouveau inscrits au budget d'éventuelles acquisitions immobilières, si l'opportunité existe et si elles présentent un intérêt pour la commune.

A côté de ces équipements lourds, les programmes habituels dits de mise à niveau du patrimoine sont reconduits. Ils portent sur le gros entretien, les réparations importantes, le renouvellement de matériels.

Concernant l'eau, la commune va poursuivre le programme de renouvellement sur 5 ans des compteurs d'eau engagé en 2013. Dans le domaine de l'assainissement collectif, le service de la commune contribue aux dépenses de fonctionnement de la station d'épuration de Laval, ainsi qu'à son extension.

Enfin, le suivi et la maîtrise des budgets de fonctionne-

ment restent une démarche constante de l'équipe municipale.

Intercommunalité

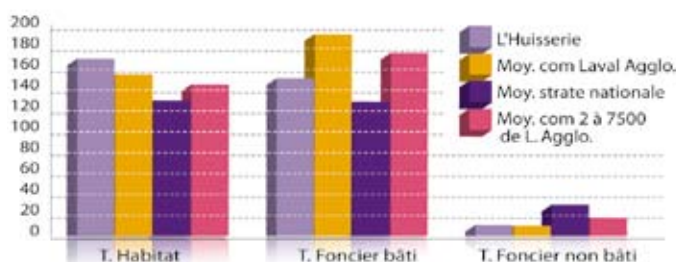
Le plan local d'urbanisme (PLU) constitue l'outil de référence pour l'application des règles d'urbanisme sur l'ensemble de la commune. Il devra être mis en conformité avec le futur schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Laval Agglomération et de la communauté de communes de Loiron

Beaucoup de compétences, concernant directement la commune et ses habitants, sont du ressort de la communauté d'agglomération de Laval : l'activité économique, l'enseignement supérieur, le plan local de l'habitat, les transports en commun, les technologies nouvelles en matière de communication, la collecte des déchets.... Elles sont appelées à s'étendre. La commune est partie prenante de Laval Agglomération. Il est nécessaire de s'y investir et d'y être actif.

Même taux d'imposition

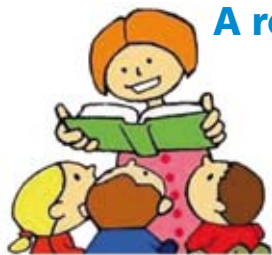
Pour terminer, la situation comptable et financière de la commune permet de proposer une reconduction des taux des impôts locaux, sans changement par rapport à 2013, tout en maintenant à la fois le niveau de qualité des services et une capacité à financer les programmes d'investissements envisagés.

Comparaison des produits fiscaux 2012



Concernant la taxe d'habitation, L'Huisserie se situe en-dessous de la moyenne des taux de l'agglomération, mais au-dessus pour le produit. Les bases sont donc supérieures. A l'inverse pour la taxe sur le foncier bâti, le taux est supérieur à la moyenne, mais le produit plus bas que celui des communes de Laval Agglomération (2000/7500 habitants).

Bibliothèque Municipale



A retenir pour les prochaines vacances

Nouvelle séance gratuite "Lire aux petits"

destinée aux enfants de 3 à 6 ans
animée par M'zelle Magali
mercredi 5 mars à 15h30



Inscriptions auprès de la bibliothèque, aux horaires scolaires ou de permanences
(nombre de places limité)

L'Huisserie ensemble

Groupe minoritaire au Conseil municipal

[EXPRESSION LIBRE]

Fin de L'Huisserie ensemble 2008-2014

Le courrier de la Mayenne du 21 décembre a donné mes raisons de ne pas présenter de liste pour le prochain mandat. Au même moment mon colistier Loïc Houdayer a annoncé son intention de le faire. J'ai confiance dans sa capacité d'entraînement et lui apporte mon soutien.

Je ne m'engagerai pas dans un nouveau mandat. Au cours de celui-ci, j'ai représenté ceux qui habitent L'Huisserie depuis longtemps. Je ne boudé pas le développement, mais je le souhaite autrement tant au plan local que communautaire.

A L'Huisserie, nous n'avons eu que 3 maires depuis 1947 et les longs mandats creusent un fossé de compétences entre les élus et les administrés. Entre le bourg de 800 habitants d'après la guerre et celui de 4 200 aujourd'hui, la croissance aura été gérée pour les 2/3 par Paul Briand (1971-1995) puis par Christian Briand (1995-2014). La génération qui porte leurs noms est le fait de leur 2 plans d'actions [il n'existe aucun lien de parenté entre Paul Briand et Christian Briand - NDLR]. Sous l'effet du second bénéficiaire d'une croissance

moins forte et de plus de recettes, les infrastructures et installations associatives ont été améliorées. Il reste beaucoup à faire pour maîtriser les charges et relancer l'avenir. Deux chantiers sont inachevés, l'urbanisme et l'installation de commerces et entreprises.

L'adversité n'a opposé ni le dévouement ni les respects réciproques, **je vous fais mes adieux.**

Hubert de Quatrebarbes

Vivre à L'Huisserie aujourd'hui et demain

Groupe majoritaire au Conseil municipal

[EXPRESSION LIBRE]

Devoir de réserve

A l'approche des élections municipales, le groupe majoritaire choisit de ne pas s'exprimer dans cette rubrique et de respecter les règles de communication en période électorale pour éviter toute propagande.

Christian Briand,
Jean-Marc Bouhours,

Bernard Aubin,
Thierry Bailleux,
Bernard Beloin,
Marie-Line Cormier,
Hervé Delalande,
Cécile Fournier,
Jean Fouquet,
Xavier Galmard,
Gérard Goisbault,
Max Gougeon,
Josselyne Guibert,

Joseph Guilbaud,
Stéphanie Hamon,
Brigitte Hocdé,
Patricia Huchédé,
Fabrice Louis,
Loïc Michel,
Valérie Peltier,
Isabelle Perlemoine-Lepage,
Véronique Sillon,
Gladys Tardif,
Guylène Thibaudeau

Expo-photo

Pendant la durée des travaux de l'Espace du Maine, étalés sur presque deux années, Alain Rousseil, photographe amateur au club des Fourches à Laval, a suivi l'évolution de la construction.

La commune lui avait proposé deux objectifs : garder un historique de ces travaux et mettre en valeur le "geste ouvrier", car les expositions sur le monde du travail sont rarissimes, et c'est bien dommage !

A travers une trentaine d'épreuves, vous pourrez apprécier l'esthétisme de cette réalisation artistique relatant gestes et expressions de ces acteurs du quotidien.

Ces œuvres sont exposées à la mairie dans la salle du conseil, du 1^{er} février jusqu'à fin mars et sont visibles pendant les heures d'ouverture des bureaux.





ESPACE du MAINE

Voici les prochains rendez-vous concerts que l'école de musique vous propose à l'Espace du Maine.

22 février, à 18h "projet solo" - concert gratuit d'une heure (artistes rémunérés "au chapeau"). Découverte de la musique contemporaine assurée par Guillaume Bélanger, saxophoniste, et Romain Tiratay, bassoniste.

26 avril, à 20h30 "élèves du second cycle" - concert gratuit d'une heure organisé et animé par les "grands élèves" eux-mêmes.

17 mai, à 20h30 "pop-rock anglo-saxon" - concert gratuit d'une heure trente, co-organisé avec l'Espace Jeunes : thèmes des années 70 à nos jours.



Alarme intrusion à la déchetterie

Afin d'éviter les visites nocturnes et pour dissuader toute intrusion dans la déchetterie, Laval Agglomération a décidé de l'équiper d'une centrale d'alarme à détection automatique.

A la rencontre de nos aînés

Chaque année, au moment des fêtes de Noël, les boîtes de chocolat sont un excellent prétexte pour les membres du centre communal d'action sociale (CCAS). C'est l'occasion de rendre visite aux personnes ayant atteint ou dépassé les 80 ans et vivant seules chez elles.

Cette année, 44 personnes ont reçu la visite des représen-

tants du CCAS. Ces rencontres sont des moments de convivialité appréciés tant par les hôtes que par les visiteurs.

Cette année, Betty Bridier, la nouvelle directrice du Castelli, a invité deux membres du CCAS à la cérémonie des vœux.

Les élus ont eu l'occasion de

remettre des boîtes de chocolat aux pensionnaires, très contents de recevoir ces douceurs !



La remise des boîtes de chocolats va plus loin que le simple objectif de faire plaisir, c'est un hommage de la commune à nos aînés



Incidences des travaux à la Perrine

Plusieurs habitants du quartier de la Mégannerie s'interrogent sur les travaux du lotissement de la Perrine qui doivent débuter prochainement. Outre le souhait de connaître la date du lancement du chantier, ils se demandent s'il y aura une déviation.

Voici les réponses qu'il est possible de leur apporter à ce jour. Le début des travaux est prévu début mars. Ils concerneront les voiries et les réseaux de la première tranche, située en bordure de la route de Laval.

Une première réunion des entreprises devant intervenir sur le chantier a lieu, en présence du coordinateur sécurité, cette semaine.

L'accès au chantier se fera sans doute au niveau du chemin de la Blourie. Il n'y aura pas de déviation pour l'instant puisque la réalisation du rond-point est prévue à l'issue des travaux. En effet, s'il était réalisé avant, les engins de chantier risqueraient de le dégrader.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'une parcelle dans le lotissement de la Perrine peuvent contacter la mairie au 02 43 91 48 20

